

Permanence des élus

La municipalité reste à votre écoute !

Retrouvez vos élus lors des permanences, chaque samedi matin en mairie (hors vacances scolaires).



Ces permanences sont programmées tous les samedis entre 10h00 et 12h00, sur rendez-vous affaires-generales@ville-boisleroi.fr ou au 01 60 59 18 00.

Un élu sera présent en mairie pour écouter les demandes et doléances. Ces permanences ne seront pas thématiques sauf exception.

Par ailleurs, concernant l'urbanisme, les mobilités, la voirie et la prévention, il faudra nécessairement prendre rendez-vous avec l' élu du secteur.

Toutefois, les élus sont disponibles en semaine sur rendez-vous au 01 60 59 18 00.

Adresse

Mairie de Bois-le-Roi
4, avenue Paul Doumer
77590
Bois-le-Roi
016059 18 00